

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 39 (1910)
Heft: 8

Rubrik: Chronique scolaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

M. Alexis Folly, qui a déjà publié en 1907 la *Comptabilité américaine d'une exploitation laitière*, vient de donner une troisième édition de son *Petit guide du Comptable agricole* contenant des directions claires et pratiques sur l'emploi des livres d'inventaire et de caisse.

Un modèle de comptabilité agricole avec clôture des comptes, des notions de comptabilité commerciale et une étude des actes sous seing privé complètent cet excellent ouvrage de cent et quelques pages, qui vise, comme le dit l'auteur, uniquement à la vulgarisation de la comptabilité dans nos campagnes fribourgeoises, en guidant les intéressés dans l'emploi rationnel des formulaires-comptables mis à leur disposition par le Comité cantonal de la Fédération des Sociétés fribourgeoises d'agriculture.

L'avant-propos dû à la plume de M. B. Collaud, chef de service du Département de l'Agriculture, fait un éloge mérité du travail de M. Folly et s'exprime ainsi : « Puisse le *Petit guide du Comptable agricole* armer toujours plus efficacement nos agriculteurs, surtout nos jeunes gens campagnards, contre la concurrence. Puisse-t-il leur faire comprendre que la terre restera toujours la grande nourricière qui réserve à tous ceux qui savent la cultiver avec intelligence et amour, l'aisance sinon la richesse et deux précieux trésors : la santé et la paix. »

A. LEVET.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Fribourg. — Notre Technicum cantonal a délivré à quelques-uns de ses élèves le diplôme d'électromécanicien.

Ont passé leur examen, avec grand succès : MM. Pietro Méléra, de Giubiasco (Tessin); Alfred Magnin, de Cudrefin (Vaud); Josselin Costa de Beauregard, de Chissay (Loir-et-Cher, France); Gottfried Bachmann, de Fribourg; l'a passé avec succès : M. Robert Fumagalli, de Dolzago (Tessin).

Ont, en outre, subi avec succès le premier examen pour l'obtention du diplôme de technicien-architecte : MM. Fernand Dumas, de Romont; Léon Wæber, de Fribourg; Joseph Maye, de Chamoson (Valais). Ont passé avec succès le même examen dans la classe des géomètres : MM. Pascal Crausaz, de Lussy (Glâne), et Oscar Maye, de Chamoson (Valais).

Onze élèves de l'Ecole du bâtiment, deux élèves de l'Ecole de construction civile et deux élèves peintres-décorateurs quittent le Technicum pour aller exercer leur art, durant tout l'été, l'un ou l'autre dans un atelier de Fribourg, mais la plupart au dehors, à Lausanne, à Berne, à Zurich.

— Le troisième exercice de l'œuvre des cuisines scolaires, commencé le 13 décembre 1909, s'est terminé le 19 mars 1910.

Il a donc duré pendant 13 semaines, soit, exactement, 75 jours.

Un réfectoire nouveau, celui de la Neuveville, a été ouvert le 31 janvier 1910. Les repas y ont été distribués pendant 41 jours.

Le nombre total des repas servis est de 19,253, soit : Neuveville, 3564, pendant 41 jours ; Places, 4858, pendant 75 jours ; Auge, 10,831, pendant 75 jours.

Il a donc été servi, par jour, en moyenne, 86,9 repas à la Neuveville ; 64,8 aux Places ; 144,4 en l'Auge.

Le Comité se fait un devoir de remercier toutes les personnes qui ont bien voulu soutenir l'œuvre soit par des dons, soit par une collaboration personnelle. Il exprime, en particulier, sa reconnaissance aux vendeurs et vendeuses du marché de Fribourg qui ont rempli, le mercredi et le samedi, de légumes verts et d'autres denrées, la charrette blanche et bleue des cuisines. Leur contribution a fourni un allègement considérable à la tâche de l'économe et du caissier. Nous avons lieu de croire que le public voudra bien continuer sa sympathie à cette œuvre éminemment charitable.

Valais. — Le règlement des écoles normales prévoit des conférences annuelles des instituteurs, par districts. Cette année-ci, il a été décidé de grouper tous les instituteurs du Haut-Valais et de leur donner les conférences à Sion, durant les vacances de Pâques. C'est M. le Dr Beck, professeur à l'Université de Fribourg, personnalité très compétente en la matière, qui a été chargé de ces conférences. Sur les 90 instituteurs de la partie allemande du canton, 65 ont suivi ces conférences. Celles-ci ont commencé le lundi de Pâques et ont fini le vendredi suivant.

Berne. — Le synode scolaire, élu par le peuple, s'est occupé dernièrement d'un règlement sur les inspecteurs primaires. Toute la discussion s'est concentrée autour de l'article fixant, pour les inspecteurs, le mode de procéder à leurs visites. Jusqu'ici, ordinairement, ce sont eux qui dirigeaient les examens et donnaient des notes aux élèves interrogés. Or, c'est contre cette manière de faire que n'ont cessé de protester les instituteurs allemands, surtout les maîtres des écoles secondaires. Le comité du synode avait élaboré un projet de règlement, qui était même assez dur envers les inspecteurs ; ceux-ci en présentaient un autre, qui tenait mieux compte de leur propre situation et dignité. C'est le premier qui a passé, avec quelques modifications qui ont atténué la raideur de la disposition en cause.

Voici l'article, en français, tel qu'il a été voté :

« Les inspecteurs (primaires et secondaires) apprécient le

travail fait à l'école. A cet effet, ils assistent aux leçons et établissent, s'ils le jugent bon, l'horaire des leçons pour le jour de leur visite. Dans la règle, l'inspecteur laisse à l'instituteur la direction de la classe. Les élèves ne seront pas appréciés individuellement.

« Il sera tenu compte des circonstances locales et des difficultés particulières de l'enseignement.

« L'inspecteur donne ses conseils au maître dans un entretien à part ; il y discute avec lui les méthodes d'enseignement. »

On attribue, dans les milieux pédagogiques, une importance capitale à cet article.

Vaud. — L'assemblée des délégués de la *Société pédagogique vaudoise* a eu lieu, à l'Ecole normale de Lausanne, le 5 mars, à 9 heures et demie du matin, sous la présidence de M. Alexis Porchet. L'assemblée était au complet ; aucun délégué ne manquait. Quelques dames agréaient de leur présence la salle des délibérations. Après la lecture du procès-verbal de l'assemblée de 1909, le Président donne connaissance du rapport du comité. Plusieurs propositions sont émises à l'égard du choix des sujets à traiter dans les conférences officielles de district ; procédant par élimination, l'assemblée s'arrête aux deux thèmes suivants : Comment lutter contre la littérature immorale et comment enrichir le vocabulaire des élèves et améliorer leur orthographe ? Après la fixation de la localité où aura lieu la prochaine assemblée générale, les délégués examinent les propositions faites par les sections et la séance est levée vers une heure de l'après-midi.

AVIS

Le corps enseignant du canton de Fribourg est avisé qu'à partir de ce jour il peut se procurer, au dépôt du matériel scolaire, le *Petit Guide du comptable agricole*, publié par la Fédération des sociétés fribourgeoises d'agriculture, avec la collaboration de M. Folly, professeur. Cet opuscule du prix de 1 fr. 70 est indispensable aux écoles ménagères, cours supérieur des écoles primaires et tout particulièrement aux agriculteurs qui veulent se rendre un compte exact de leur situation générale.